

III

SERVICES OFFERTS AUX CANADIENS

Affaires culturelles

Par l'entremise de sa direction des Affaires culturelles, le Ministère poursuit les objectifs de la politique extérieure du Canada dans le domaine diversifié de la culture, d'abord en facilitant l'application de politiques gouvernementales selon lesquelles nos priorités à l'étranger reflètent les priorités et les politiques nationales; puis, en assurant la réalisation et l'élargissement de programmes en cours, de façon à évoquer la croissance de l'activité culturelle au Canada durant les deux dernières décennies et à créer une impression du Canada susceptible de contribuer au développement du tourisme, de l'immigration, de l'industrie et du commerce; enfin, en étendant progressivement l'aire géographique de l'application de tels programmes aux régions du globe spécialement désignées par le gouvernement dans l'énoncé de sa politique étrangère.

A cette fin, le Ministère a créé quatre services qui correspondent à ses différentes sphères d'intérêt, soit celui des Programmes et Accords culturels qui coordonne l'ensemble de nos activités culturelles à l'étranger et leur diffusion; celui des Arts et Lettres; celui de l'Éducation, groupant tous les volets éducationnels de l'OCDE et de l'UNESCO ainsi que les programmes jeunesse, etc.; enfin, celui de l'UNESCO qui coordonne l'élaboration des politiques canadiennes à long terme dans ce secteur.

Programmes et Accords culturels

Le service des Programmes et Accords culturels est responsable de la bonne marche des accords et des pro-

grammes d'échanges culturels avec les pays étrangers. Les pays avec lesquels le Canada a signé jusqu'à maintenant des accords sont la France, la Belgique et l'URSS. Nous avons avec ces pays une variété croissante de programmes dans le domaine des échanges universitaires (bourses, professeurs, conférenciers, etc.), des échanges de personnes (professeurs, chercheurs, stagiaires, personnalités, etc.) et des échanges artistiques (tournées, expositions, semaines canadiennes, manifestations littéraires, etc.).

Ce service s'occupe en outre de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes avec d'autres pays avec lesquels le Canada, sans avoir d'accord culturel, entretient d'étroites relations. Trois points saillants ont marqué en 1972 ce genre d'activité. Ce sont: la préparation de la première réunion de la Commission mixte Canada-URSS; l'organisation de la participation canadienne à la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe (Helsinki, 19-28 juin 1972); et la préparation d'un voyage transcanadien à l'intention d'un groupe de fonctionnaires français diplômés de l'École Nationale d'Administration de Paris.

Arts et Lettres

Dans le domaine des Arts et Lettres, le Ministère a pour but de présenter sur la scène internationale les lettres et les arts canadiens et de fournir à nos artistes et écrivains l'occasion de prendre ou de renouveler contact avec l'étranger. C'est ainsi qu'en 1972 il a subventionné, dans 16 pays différents, sept tournées d'ensembles ou d'artistes canadiens, y compris le Ballet